

# ÉCO du N°43 TRI

AVRIL 2021



## EDITO

« Grâce à vos efforts, notre territoire affiche un dynamisme encourageant dans le traitement et la valorisation de ses déchets.

Petit geste après petit geste, nous sommes collectivement engagés à diminuer notre production de déchets et bien trier ceux que nous générons, pour leur permettre d'être recyclés.

**Dès ce mois d'avril, le tri se simplifie puisque tous les emballages ménagers peuvent désormais être déposés dans les colonnes de tri.**

Cela signifie que nous recyclerons encore plus de déchets. Nous vous laissons découvrir les nouveaux gestes de tris, encore plus simples, et comptons sur vous pour les mettre en application dès maintenant !

Merci à tous pour votre implication au quotidien dans cette démarche citoyenne. »

Eric Martellière  
Président du SMIEEOM Val de Cher

**NOUVEAU!**  
**LE RECYCLAGE ÉVOLUE :**  
**TOUS LES EMBALLAGES**  
**..... SE TRIENT .....**

**Le tri des emballages devient plus simple !**

**Le SMIEEOM vous accompagne**

**Déchèteries : les horaires changent**



**CONSTRUISONS ENSEMBLE UN AVENIR DURABLE !**

# LE TRI DES EMBALLAGES DEVIENT PLUS SIMPLE !

**NOUVEAU!**  
LE RECYCLAGE ÉVOLUE :  
TOUS LES EMBALLAGES  
..... SE TRIENT .....

## LES EMBALLAGES RECYCLABLES



➔ Emballages plastiques



➔ Briques alimentaires



➔ Cartonnettes



➔ Emballages métalliques



ASTUCES POUR TOUT DÉPÔT  
EN COLONNE DE TRI :

- Bien racler / vider les emballages.
- Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres, les laisser en vrac dans la colonne.

## LE PAPIER



➔ Journaux, magazines



➔ Publicité et prospectus



➔ Courriers, enveloppes



➔ Cahiers, livres, catalogues et autres papiers

## LE VERRE



➔ Bocaux et pots en verre



➔ Bouteilles en verre

# LES BIO-DÉCHETS

-  ➔ Épluchures de fruits et légumes
-  ➔ Marc de café avec filtres / Sachet de thé (sauf agrafe ou sachet nylon)
-  ➔ Essuie-touts / Mouchoirs
-  ➔ Coquilles d'œuf
-  ➔ Restes de repas (sauf viande) / Pain dur
-  ➔ Branchages broyés
-  ➔ Feuilles mortes
-  ➔ Plantes coupées
-  ➔ Tailles de haie
-  ➔ Gazon



## PETIT RAPPEL !

Le SMIEEOM vous aide à financer votre composteur et met à votre disposition un guide pour bien composter. Plus d'infos sur [www.smieeom.fr](http://www.smieeom.fr) ou sur simple demande au **02 54 75 76 66**.

# LES DÉCHETS MÉNAGERS

-  ➔ Restes de repas
-  ➔ Emballages pleins
-  ➔ Mouchoirs, couches, papiers absorbants
-  ➔ Vaisselle cassée



# LES AUTRES DÉCHETS

-  ➔ Ampoules
-  ➔ Piles
-  ➔ Gros cartons
-  ➔ Meubles
-  ➔ Déchets électriques
-  ➔ Gravats
-  ➔ Végétaux
-  ➔ Ferraille
-  ➔ Tout-venant



Nous pouvons continuer à améliorer la qualité de notre tri en suivant les consignes de tri indiquées sur les colonnes et en déchèteries, et ainsi réduire le volume de nos déchets ménagers dans les bacs gris.

## ⚠ En cas de doute, ne jetez pas vos déchets n'importe où :

- Informez-vous sur [www.smieeom.fr](http://www.smieeom.fr)
- Appelez au **02 54 75 76 66**
- Renseignez-vous auprès de l'agent en déchèterie

## 3 BONNES RAISONS DE RECYCLER LES DÉCHETS :



**1- Recycler c'est préserver** les ressources naturelles et économiser de l'énergie. Ces ressources sont précieuses, car elles ne sont pas systématiquement renouvelables.



**2. Recycler c'est transformer** nos déchets en matières premières. Cela permet de fournir sur le sol français des matières devenues rares.



**3. Recycler c'est diminuer** nos impacts environnementaux. Chaque année, le recyclage permet d'éviter de produire l'équivalent d'environ 20 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Des sacs de pré-tri et des étiquettes stop-pub sont à votre disposition en mairie ou au SMIEEOM. Demandez-les !



# LE SMIEEOM VOUS ACCOMPAGNE

L'ambassadeur du tri du SMIEEOM poursuit le contrôle du contenu de vos poubelles avant le passage du camion de collecte, pourquoi ?

- Pour vous aider à diminuer la quantité des déchets en bacs gris, et ne plus y déposer les déchets non conformes aux règles de collecte, tels que les déchets recyclables, déchets verts, tout venant, piles, ampoules, etc.
- Pour réduire les risques encourus par les agents de collecte, en raison de la présence de déchets dangereux et interdits : aérosols, friteuses remplies d'huile, cocottes-minutes, fûts de bière etc.
- Pour accroître et améliorer le tri sélectif des déchets ménagers et diminuer le taux de refus de déchets recyclable en centre de tri.
- Pour vous accompagner vers les bonnes filières de dépôt des déchets : poubelle grise, colonnes de tri, composteurs, déchèteries etc.



Notre Ambassadeur du tri est à votre disposition pour vous expliquer en détail les consignes de tri et vous aider à la bonne gestion de vos déchets.

Contactez-le au : 06 68 60 55 18.

**NOUVEAU !**

À partir du 1<sup>er</sup> avril, un numéro unique pour la gestion de votre bac gris !

- ➔ Emménagement / déménagement
- ➔ Changement de volume de bac
- ➔ Vol ou disparition de votre bac
- ➔ Réparation du bac

APPELEZ LE : 0 800 350 103

## DÉCHÈTERIES

### FONCTIONNEMENT

- ➔ Port du masque obligatoire et respect des gestes barrières
- ➔ Pas d'enfant sur le site
- ➔ Justificatif de domicile demandé aux particuliers
- ➔ Carte d'accès SMIEEOM demandée aux entreprises et aux collectivités

### DÉPÔT DE PNEUS

- ➔ Autorisé sur le site de Billy pour les particuliers uniquement
- ➔ Limité à 4 pneus par usager par an
- ➔ Pneus non jantés, non souillés, non coupés, VL uniquement = pneus agréés

### RAPPEL

L'accès aux déchèteries est gratuit pour les particuliers habitant notre territoire, à raison de 1m<sup>3</sup> par jour et par benne de déchets et 2m<sup>3</sup> par jour pour les déchets verts.

Il est payant pour les professionnels qui doivent se munir d'une carte d'accès.



## MÉMO HORAIRES DÉCHÈTERIES

(Billy / Contres - Le Controis-en-Sologne / Noyers-sur-Cher / Montrichard Val de Cher)

**HORAIRES D'ÉTÉ :** du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

|                         |            |           |
|-------------------------|------------|-----------|
| Lundi                   | 9h30 – 12h | 14h – 18h |
| Mardi                   | 9h30 – 12h | 14h – 18h |
| Mercredi                | 9h30 – 12h | 14h – 18h |
| Jeudi                   | 9h30 – 12h | fermée    |
| Vendredi                | 9h30 – 12h | 14h – 18h |
| Samedi                  | 9h30 – 12h | 14h – 18h |
| Dimanche & jours fériés | fermée     |           |

### RESTEZ INFORMÉS :

Inscrivez-vous à notre newsletter sur [www.smieeom.fr](http://www.smieeom.fr)



### SMIEEOM VAL DE CHER

22 rue de Gâtines - 41 110 SEIGY  
Tél. : 02 54 75 76 66  
[smieeom.val2c@orange.fr](mailto:smieeom.val2c@orange.fr)

